



TARN-ET-GARONNE
tarnetgaronne.fr

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 22 et 23 juin 2023

CD20230622_78
id. 1642

Le 22 juin 2023 à 09h30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.

Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 16

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BÉSIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNÉ, M. CROS, Mme DELBREIL, M. DESCAZEAUX, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, Mme MAURIÈGE, Mme MORVAN, Mme NÈGRE, M. PÉCOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIÈRES, M. WEILL.

Sont représentés :

M. ASTRUC (pouvoir à Mme MAURIÈGE), M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), Mme COLOMBIÉ (pouvoir à M. BÉSIERS), Mme DELCHER (pouvoir à Mme DELBREIL), M. DEPRINCE (pouvoir à Mme IUS), Mme DUCASSÉ (pouvoir à M. BEQ), M. LOPEZ (pouvoir à M. ALBUGUES).

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DÉLIBÉRATION

RESTAURANT UNIVERSITAIRE - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023

Monsieur le Président a l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée départementale le projet de budget supplémentaire pour 2023 du restaurant universitaire, tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion.

L'équilibre de ce projet s'établit à 71 085,25 €, dont 66 085,25 € en mouvements réels.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>011 - Charges à caractère général</u>	<u>43 592,41</u>
Comptes 60 - Achats et variation des stocks	43 592,41
<u>012 - Charges de personnel et frais assimilés</u>	<u>14 650,00</u>
<u>65 - Autres charges de gestion courante</u>	<u>46,00</u>
<u>67 - Charges exceptionnelles</u>	<u>900,00</u>
Total dépenses réelles de fonctionnement	59 188,41
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>023 - Virement à la section d'investissement</i>	<i>5 000,00</i>
<i>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	5 000,00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	64 188,41

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
Compte 002 - Excédent de fonctionnement reporté	64 188,41
<u>70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses</u>	<u>0,00</u>
<u>74 - Dotations et participations</u>	<u>0,00</u>
<u>75 - Autres produits de gestion courante</u>	<u>0,00</u>

Total recettes réelles de fonctionnement	64 188,41
<i>OPÉRATIONS D'ORDRE</i>	
<i>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total recettes d'ordre de fonctionnement	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	64 188,41

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>20 - Immobilisations incorporelles</u>	<u>6 896,84</u>
Compte 2051 - Concessions, droits similaires	6 896,84
<u>21- Immobilisations corporelles</u>	<u>0,00</u>
Total dépenses réelles d'investissement	6 896,84
<i>OPÉRATIONS D'ORDRE</i>	
<i>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total dépenses d'ordre d'investissement	0,00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	6 896,84

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
Compte 001 – Excédent d'investissement reporté	1 896,84
Total recettes réelles d'investissement	1 896,84

OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>021 - Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>5 000,00</i>
<i>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total recettes d'ordre d'investissement	5 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 896,84

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 64 188,41 €, il correspond à :

- l'augmentation des charges à caractère général : les prévisions des achats alimentaires et des dépenses d'énergie ont été revues à la hausse de 43 592,41 € en raison du contexte d'inflation ;
- la hausse des dépenses de personnel pour 14 650 €, suite au recrutement d'agents contractuels en remplacement lors d'arrêts maladie ;
- l'inscription de 46 € de crédits pour régulariser les créances admises en non valeur ;
- une régularisation comptable liée au coefficient de la TVA pour un montant de 900 € ;
- l'inscription de 5 000 € de crédits en opérations d'ordre.

Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 64 188,41 € et correspond à la reprise de l'excédent de fonctionnement de l'année 2022.

Le montant des dépenses d'investissement s'élève à 6 896,84 €, et concerne l'achat du logiciel « Easilys » (gestion des denrées alimentaires dans le cadre de la loi EGALIM du 1^{er} janvier 2022) et d'une extension du logiciel « Moneweb » permettant la mise en œuvre de la pré-réservation des repas en cas de validation du projet (concertation en cours).

Le montant des recettes d'investissement s'élève à 6 896,84 € et correspond à :

- la reprise de l'excédent d'investissement 2022 pour 1 896,84 € ;
- l'inscription de 5 000 € de crédits en opérations d'ordre.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du conseil de gestion du restaurant universitaire,

Vu l'avis de la 1ère commission : Finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le budget supplémentaire du restaurant universitaire pour 2023, tel que présenté supra et qui s'équilibre à 71 085,25 €, dont 66 085,25 € en mouvements réels.

Adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 04/07/2023 Reçu en préfecture le 04/07/2023 Publié le 04/07/23 ID : 082-228200010-20230623-1911-DE-1-1

Le Président,

Michel WEILL